

Soyons cohérents pour éviter le pire

Mémoire présenté
Au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
par Estelle Le Houx, bac. nutrition, MBA HEC Montréal

dans le cadre de la Consultation sur l'encadrement et le
développement des énergies propres au Québec

le 21 juillet 2023

Introduction

Depuis toujours, je suis préoccupée par la santé publique et par celle des écosystèmes, d'où mon engagement au sein de plusieurs organismes environnementaux. Actuellement, je participe au conseil d'administration d'Eau Secours et à celui des Amis du Parc Angrignon.

Je suis de près l'actualité concernant l'environnement. Force est de constater la dégradation croissante de celui-ci !

Je suis particulièrement inquiète, d'autant plus que je suis en mesure de bien saisir les effets des polluants sur le corps humain et les sols cultivés en raison de ma formation de nutritionniste.

Ma principale recommandation au gouvernement du Québec est d'engager une sobriété énergétique dans tous les domaines. Il ne faut pas se contenter de certains efforts par des individus ou de certains secteurs économiques, alors que le gouvernement poursuit ses subventions directement ou indirectement à des activités très polluantes. C'est pourquoi, **j'en appelle à la cohérence dans les décisions gouvernementales.** À quoi ça sert de faire un pas en avant pour faire trois pas en arrière ? La population n'est pas dupe et s'indigne de plus en plus de cette situation.

La sobriété énergétique

L'énergie la moins coûteuse et qui n'endommage aucunement l'environnement est celle qui n'est jamais produite ni consommée. Ainsi cela devrait être la priorité du gouvernement d'ajuster ses politiques en ce sens.

Souvent on condamne la sobriété énergétique et la décroissance d'être nuisible à notre confort et à l'économie. Si on ne remet pas cette idée en question et que l'on demeure dans le déni, la réalité nous rattrapera et elle sera encore plus difficile et brutale. C'est ce que nous commençons à observer avec les événements de chaleur extrême, les inondations et les immenses feux à travers le Québec et le monde.

Le transport

- Le gouvernement devrait encourager le transport en commun, pour cela les moyens sont déjà connus : fréquence, tarif, trajets conviviaux sur l'ensemble du territoire.
- Les véhicules électriques sont certes plus écologiques mais ils doivent aussi être sobres en consommation électrique. Donc ne pas subventionner les véhicules électriques lourds pour des particuliers car ceux-ci forceront la mise en place de nouveaux barrages sans compter l'exploitation de mines pour la production des piles.
- Ne pas augmenter les installations aéroportuaires car déjà l'aviation génère une grande quantité de gaz à effet de serre. En ajoutant ces installations, forcément le gouvernement ne fait qu'encourager l'usage de l'avion. Ce qui est incohérent avec les cibles de réduction des gaz à effet de serre.

- Même si l'industrie aéronautique travaille à faire des modèles d'avions électrique, ceux-ci demeurent très énergivores et ne pourront être utilisés à grande échelle.

Les habitations et autres immeubles

- Malheureusement la population moins fortunée vit dans des habitations moins bien isolées. J'invite le gouvernement à concevoir des programmes de rénovations pour le chauffage et l'isolation pour éviter que les propriétaires ne doivent augmenter les coûts des loyers.

Les industries

- Compte tenu que les installations électriques s'approchent de leurs limites de capacité, avant de donner des tarifs avantageux à des entreprises énergivores, le gouvernement devrait avant tout évaluer les besoins de sa population. Les coûts de nouvelles installations sont nettement plus élevés que les anciennes installations, sans compter les externalités néfastes envers l'environnement et pour certaines populations à proximité.
- Le gouvernement devrait mesurer tous les impacts de futurs projets sur des territoires autochtones, les premières nations ont déjà été très affectées par les précédentes installations. Ainsi le gouvernement se doit de respecter et de consulter les nations autochtones.

Autres activités économiques

- Tous les commerces, les entreprises de service devraient revoir leurs pratiques afin de minimiser leur consommation électrique. Pour cela, le gouvernement devrait encourager de bonnes pratiques soit par des publicités ou des programmes incitatifs.

Le secteur de l'énergie : un bien commun

- Les infrastructures stratégiques demeurent des biens précieux, jusqu'à présent ces actifs collectifs ont contribué à la prospérité de tous les québécois. Le gouvernement doit maintenir les anciennes infrastructures ainsi que les nouveaux projets énergétiques dans le domaine public.
- Pour éviter l'introduction du privé dans les secteurs énergétiques, le gouvernement doit renforcer le rôle de la Régie de l'énergie en tant qu'organisme indépendant, impartial et apolitique.

Conclusion

Ce mémoire est un cri du cœur pour éviter le pire des effets néfastes des changements climatiques.

En espérant que ce mémoire ainsi que les autres mémoires citoyens de cette consultation orientent les actions du gouvernement du Québec vers une politique cohérente pour le plus grand bien de tous.

Estelle Le Houx, citoyenne engagée, bac. en nutrition, MBA HEC

